Objection.

9. *Objection.* — La révélation des mystères et des préceptes positifs qui les accompagnent, aggrave la position de l'homme, en ajoutant de nouvelles obligations au poids dont il est déjà chargé dans l'ordre naturel. Donc cette révélation est plutôt nuisible qu'utile.

Réponse. — Si on veut être sincère, on conviendra que les obligations qui résultent pour l'homme de son élévation à l'état surnaturel sont bien légères à côté de celles que la loi naturelle lui impose. La foi aux mystères, la réception des sacrements, l'obéissance aux préceptes de l'Église, coûtent peu comparativement à l'observation du Décalogue. S'il n'y avait pas à combattre les sept péchés capitaux, il n'y aurait pas d'incrédules.

4. Utilité de la révélation médiate.

10. Il ne répugne point sans doute que Dieu révèle *immédiatement* à chaque homme les vérités de la religion, soit naturelle, soit surnaturelle (p. 125). Ce qu'il peut pour quelques-uns, il le peut pour tous. Mais il est plus utile et plus convenable, plus conforme par conséquent à la sagesse divine, que la révélation soit *médiate;* car ce mode de révélation ne présente point les inconvénients de la révélation immédiate.

11. Si la révélation était faite *immédiatement* à chacun, ainsi que l'aurait voulu Rousseau, la science religieuse, au lieu d'être communiquée par voie d'enseignement, comme toute autre science, le serait par voie extraordinaire, miraculeuse; il n'y aurait pas de société religieuse, chacun, sous le rapport de la religion, ne relevant que de soi-même; aux inspirations divines, chacun pourrait mêler ses fantaisies personnelles, et il y aurait autant de religions que de têtes, à moins que Dieu ne gratifiât tous les hommes du don d'infaillibilité. Un tel ordre de choses n'est point en harmonie avec le gouvernement ordinaire de la Providence.

12. La révélation *médiate,* au contraire, est plus conforme à la manière dont Dieu conduit les choses humaines. L'enseignement religieux y est donné par des maîtres autorisés, comme l'enseignement scientifique; les hommes y forment une société religieuse sous la direction d'une autorité enseignante; toute voie y est fermée promptement aux illusions des faux mystiques, car l'erreur vient échouer devant la condamnation d'un gouvernement spirituel, gardien et interprète de la vraie foi; enfin l'intervention surnaturelle n'y est pas multipliée à chaque instant.

CHAPITRE XVIII

NÉCESSITÉ DE LA RÉVÉLATION

« C'est à cette révélation divine (surnaturelle) que tous les hommes doivent de pouvoir, même dans la condition présente du genre humain, promptement connaître, avec une ferme certitude et sans aucun mélange d'erreur, celles des choses divines qui ne sont pas de soi inaccessibles à la raison humaine. Ce n'est pas cependant pour cela que la révélation est absolument nécessaire, mais parce que Dieu, dans son infinie bonté, a ordonné l'homme pour une fin surnaturelle, c'est-à-dire pour participer aux biens divins qui dépassent essentiellement l'intelligence de l'homme. » (CONCILE DU VATICAN, Const. *Dei Filius,* chap. II.)

SOMMAIRE

1. Nécessité de la révélation pour connaître les vérités de la religion naturelle. Objections. — 2. Nécessité de la révélation des mystères.

1. Nécessité de la révélation pour connaître les vérités de la religion naturelle.

1. Il est des problèmes d'une grande importance qui se rattachent à la religion naturelle et que la raison se pose sans pouvoir les résoudre (p. 110); par exemple : la forme du culte que nous devons rendre à Dieu, la nature et la durée des récompenses et des peines de l'autre vie, la possibilité d'obtenir le pardon du péché et les conditions de ce pardon. Pour avoir la solution de ces problèmes, l'homme a besoin absolument de la révélation : en dehors d'elle, il lui est impossible de rien connaître à cet égard, comme l'attestent les vains efforts des philosophes, qui, ignorant ou méprisant les enseignements du christianisme, ont essayé d'aborder ces questions.

2. Quant aux autres vérités de la religion naturelle, telles que l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme, etc., leur révélation n'est pas *absolument* nécessaire, puisque ces vérités sont accessibles à la raison (p. 108). Mais, comme nous l'avons établi (p. 110), le genre humain dans sa condition présente, livré aux seules forces

de la raison individuelle, est moralement impuissant à connaître avec une pleine certitude toutes les vérités de la religion naturelle. Sans la révélation, peu d'hommes connaîtraient ces vérités; ce petit nombre ne les connaîtrait que fort tard, et sans arriver toujours à une certitude pleine et entière. La révélation est donc *moralement* nécessaire pour que la connaissance de Dieu et de la loi naturelle soit *certaine*, *prompte* et *universelle*.

3. Cette nécessité de la révélation a été reconnue par beaucoup de philosophes.

Pythagore dit qu'il n'est pas possible à l'homme de connaître ce qui est agréable à Dieu, à moins qu'il ne l'ait appris de Dieu lui-même[1]. — Dans son *Apologie de Socrate*, Platon fait dire à ce philosophe : « Non, n'espérez jamais réformer les mœurs de l'homme, à moins qu'il ne plaise à Dieu de nous envoyer quelqu'un qui nous instruise de sa part. » — Suivant Cicéron, « le seul moyen de reconstituer la vérité religieuse, c'est de revenir à l'enseignement divin[2] ». Il croyait, en effet, comme tous les sages de l'antiquité, à une révélation primitive.

Nous trouvons des témoignages semblables dans la philosophie moderne : « Il fallait une révélation, dit Bacon; sans elle, l'homme n'aurait pu même inventer un culte qui fût digne de la Divinité[3]. » — « Je me trouve court à tous moments, dit Malebranche, lorsque je prétends philosopher sans le secours de la foi. C'est elle qui me conduit et me soutient dans les recherches sur les vérités qui ont rapport à Dieu, comme celles de la métaphysique. » — « Sans la religion, a dit Cousin lui-même, la philosophie, réduite à ce qu'elle peut tirer laborieusement de la raison naturelle perfectionnée, s'adresse à un bien petit nombre, et court risque de rester sans efficacité sur les mœurs et sur la vie[4]. »

4. Nous devons donc conclure que l'homme ne pouvant, sans la révélation, atteindre sa fin, qui est de glorifier Dieu par la pratique de la vertu, la révélation *existe* et qu'elle a été faite *dès le principe;* car un Dieu sage et bon ne laisse point manquer ses créatures des moyens nécessaires à l'accomplissement de leur destinée.

Objections.

5. *Première objection.* — Si la masse des hommes n'est pas capable d'arriver par elle-même à une connaissance suffisante de ses obligations

[1] JAMBLIQUE, *Vie de Pythagore*, XXVIII. — [2] *Tusculanes*, XII. — [3] *Novum Organum*. — [4] V. COUSIN, *Du Vrai, du Beau et du Bien*, p. 428.

morales et religieuses, il y a eu à toutes les époques et chez toutes les nations, des sages, des philosophes, qui pouvaient l'en instruire. La révélation divine n'est donc point nécessaire.

Réponse. — Cette objection suppose que les philosophes sont infaillibles et d'accord entre eux, que leurs doctrines sont accessibles au vulgaire, et qu'ils ont autorité pour enseigner. Aucune de ces suppositions n'est vraie : un peu de réflexion suffit pour s'en convaincre.

6. *Deuxième objection.* — La raison ne cesse de progresser dans l'humanité; elle atteindra fatalement une perfection qui rend toute révélation inutile.

Réponse. — Si l'on en juge par les monstrueuses erreurs dans lesquelles est tombée, à notre époque, la philosophie séparée de la religion, il n'y a pas lieu d'espérer que la raison puisse jamais se suffire. — D'ailleurs, admît-on cette perfectibilité future, à quoi peut-elle servir à ceux qui auront vécu avant qu'elle se soit réalisée? La religion est nécessaire à tous les hommes et dans tous les temps.

7. *Troisième objection.* — La théologie et la métaphysique ont fait leur temps; c'est à la science positive qu'est réservée la solution de tous les problèmes qui ont rapport à la destinée de l'homme.

Réponse. — « Incapables de nous fournir un commencement de réponse aux seules questions qui nous intéressent, ni la science en général ni les sciences particulières ne peuvent plus revendiquer, comme elles l'ont fait depuis cent ans, le gouvernement de la vie présente[1]. »

8. *Quatrième objection.* — S'il est vrai qu'une révélation ait été donnée à l'humanité, comment se fait-il que tant de peuples soient tombés dans de si grossières erreurs?

Réponse. — L'Évangile nous donne la réponse : « Quiconque fait le mal hait la lumière[2]. » L'altération des vérités révélées eut pour cause principale l'orgueil et la corruption du cœur.

9. *Cinquième objection.* — Il y a sur la terre des sectes religieuses innombrables dont les doctrines se contredisent. D'où l'on doit conclure que toutes les religions se valent. Car s'il y avait eu une révélation divine, il n'y aurait parmi les hommes qu'une seule religion.

Réponse. — Ce raisonnement équivaut à celui-ci dont l'absurdité est manifeste : il y a beaucoup de mensonges, donc la vérité n'existe pas. C'est ainsi qu'argumentent les sceptiques. Il faut dire, au contraire, que s'il y a des religions fausses, il y en a une véritable, dont les autres ne sont que l'altération.

Sixième objection. — Si Dieu avait révélé, il aurait dû, par sa providence, empêcher que la révélation ne fût altérée.

[1] BRUNETIÈRE, *Revue des Deux-Mondes*, Janvier 1895. — [2] S. Jean, III, 20.

Réponse. — C'est demander que Dieu enlève à l'homme l'usage de sa liberté, qu'il opère partout et toujours des prodiges pour que l'erreur soit impossible. Or les incrédules, qui sont si exigeants à l'égard de la Providence, proclament la liberté des cultes et rejettent toute intervention surnaturelle de Dieu dans les choses de ce monde. Comment concilient-ils ces points de vue contradictoires ?

10. *Septième objection.* — Tout en respectant la liberté humaine, Dieu doit pourvoir à ce que cette liberté soit éclairée. Or on ne voit point qu'il ait donné des signes de sa révélation, soit aux peuples païens de l'antiquité, soit aux peuples qui, depuis Jésus-Christ, vivent en dehors du christianisme. Si donc il y a une révélation, elle n'a pas été portée à la connaissance de tous.

Réponse. — Nous établirons historiquement plus tard qu'il y a une révélation primitive (IIe partie), dont les fausses religions ont gardé des traces. Si cette révélation a été profondément altérée, la faute en est aux hommes. — Dieu cependant n'a point abandonné les peuples au milieu de leurs égarements. Bien qu'il ne nous ait pas révélé dans tout son ensemble et dans tous ses détails son action providentielle sur l'humanité, le peu que nous savons suffit à justifier sa providence. Pour faire revivre la notion du vrai Dieu, il y a eu dans l'antiquité païenne des hommes supérieurs dont l'enseignement dénote une profonde sagesse. Plusieurs grands docteurs de l'Église ont même pensé que Dieu avait suscité au milieu des gentils des prophètes pour les éclairer et leur enseigner le chemin du ciel. Il y a eu surtout le peuple juif, dont la mission providentielle ne peut être mise en doute, quand on considère que, pendant toute la durée de son existence politique, il fut constamment en relations avec les plus grandes nations du monde ancien et qu'il servit ainsi d'instrument à Dieu pour leur rappeler les croyances primitives. — Quant aux peuples de l'Extrême-Orient, les moyens de restauration religieuse ne leur ont pas manqué depuis l'avènement du christianisme; car à partir de l'apostolat de saint Thomas dans l'Inde, ils ont eu presque constamment parmi eux des missionnaires chrétiens.

2. Nécessité de la révélation des mystères.

11. La révélation des mystères est *absolument nécessaire* si l'homme, comme l'enseigne le christianisme, a été élevé à une fin surnaturelle. Le devoir de l'homme, en effet, sera de diriger vers une telle fin toutes ses intentions et toutes ses actions. Mais, pour y tendre, il faut qu'il la connaisse; et comment la connaîtra-t-il, si Dieu ne la révèle et ne révèle en même temps les moyens surnaturels d'y parvenir? Étant donnée une fin surnaturelle, on doit donc admettre comme absolument nécessaire la révélation des vérités surnaturelles qui s'y rapportent.

CHAPITRE XIX

RAPPORTS DE LA FOI ET DE LA RAISON

SOMMAIRE

1. Distinction de la foi et de la raison. — 2. Dépendance de la raison par rapport à la foi. — 3. Motifs de crédibilité. — 4. Liberté de l'acte de foi. — 5. Doute en matière de foi. — 6. Incompréhensibilité des mystères. — 7. Droit de contrôle de l'Église sur les sciences. — 8. Immutabilité des dogmes de la foi.

Dans l'hypothèse de l'existence d'une révélation surnaturelle confiée à une autorité enseignante (hypothèse que nous verrons vérifiée par l'histoire dans la IIe Partie), cette révélation entraîne des conséquences et implique des principes que la raison ne saurait refuser d'admettre. Ces conséquences et ces principes, formulés par le concile du Vatican, sont ceux qu'indique le sommaire [a].

1. Distinction de la foi et de la raison.

« Si quelqu'un dit que la foi ne se distingue pas de la connaissance naturelle que nous avons de Dieu et des choses morales, et que par conséquent il n'est pas essentiel à la foi divine de croire la vérité révélée à cause de l'autorité de Dieu qui la révèle : qu'il soit anathème. » (CONCILE DU VATICAN, Const. *Dei Filius*, III, *De la Foi*, can. 2.)

1. Dans l'ordre des vérités naturelles, l'homme arrive à la certitude par deux moyens : la *science* et la *foi à la parole d'autrui*. Il *sait*, lorsque son esprit adhère pleinement à une vérité qui se manifeste à lui, soit directement, soit par les principes dont elle dérive. Il *croit*, lorsqu'il donne son assentiment à une vérité qu'il ne voit point en elle-même ou dans les principes dont elle découle, mais qu'il accepte sur la parole de quelqu'un dont la science et la sincérité sont pour lui hors de doute.

2. De même que la *foi humaine* a pour objet une chose qu'on accepte comme vraie sur la parole autorisée des hommes, de

[a] Bien que quelques-unes de ces questions trouvent plus naturellement leur place dans d'autres chapitres, il nous a paru utile de les grouper en un chapitre spécial, afin de mettre sous les yeux tous les canons du concile du Vatican qui concernent la *foi* et ses rapports avec la *raison*.